Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 62 (1953)

Heft: 3

Artikel: La société suisse des troupes du service de santé

Autor: Pfirter, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683246

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

viter les Samaritains d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie; les Infirmiers-Brancardiers de certaines parties de la France; les Corps sanitaires de la Croix-Rouge d'Italie...

Si des Samaritains de Kiel, etc., et des Brancardiers de Reims, etc., venaient en corps, pour faire des manœuvres avec les moyens qui leur sont propres, cela donnerait un très grand intérêt et serait utile pour l'humanité; ce serait un exemple de fraternité humaine bon à donner pour l'avenir, en vue des éventualités guerrières auxquelles l'Europe ne peut échapper dans un temps plus ou moins éloigné. En tous cas, un concours international pratique de ce genre n'a encore jamais eu lieu; et ce serait une gloire pour la Suisse de le réaliser, même dans une petite mesure.

Si les manœuvres fédérales des Samaritains ont lieu, soit à Berne, soit à Zurich, il est plus que probable qu'on aurait l'appui des Autorités fédérales, cantonales, municipales; des administrations des chemins de fer, etc.; le concours amical des musiques, orphéons, pompiers, milices, gymnastes, écoles, etc.; enfin, les sympathies de tous, car l'Œuvre est pour tous.

Avec mes salutations empressées votre bien dévoué (signé) J.-H. Dunant. L'action exercée au cours des deux guerres mondiales tant par le Comité international de la Croix-Rouge que par notre Société nationale, appuyés l'un et l'autre par la population suisse toute entière, a réalisé d'une matière concrète — mais dans des circonstances combien tragiques — le vœu qu'en 1895 formulait à Heiden, pour son pays, l'animateur de la Croix-Rouge.

Dans une dernière lettre, datée de mai 1899, Henry Dunant adresse au colonel Mürset ses condoléances pour la mort du colonel Ziegler, médecin en chef de l'armée. Il ignore encore que son correspondant vient d'être appelé à succéder à son chef.

Pendant plus de dix ans le colonel Mürset remplit avec distinction la fonction de médecin en chef de l'armée. A ce poste, il exerça une grande activité au sein de la Croix-Rouge et représenta la Suisse à plusieurs conférences internationales, participant notamment à l'élaboration de la Convention de Genève de 1906. Il devait mourir prématurément en août 1910 unanimement regretté par l'armée et par le pays.

Une institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse

La société suisse des troupes du service de santé

Par Ad. Pfirter, président régional

La Société suisse des troupes du service de santé est entrée avec 1953 dans sa 73° année. Elle compte plus de 3000 membres répartis dans 43 sections. Cellesci sont groupées en cinq groupements régionaux: la Suisse romande constitue un groupement régional.

L'organisation de la Société est hiérarchique: un officier technique est adjoint aux comités de section; le comité régional au-dessus des sections possède également un officier technique; le Comité central est complété par une commission technique dirigée par un officier supérieur.

Le but de l'association est de donner aux hommes incorporés comme soldats dans le Service de santé l'occasion de maintenir et de parfaire leurs connaissances sanitaires, d'étudier les méthodes nouvelles, de s'adapter au nouveau matériel, de former enfin des hommes capables de ce débrouiller seuls dans n'importe quelle situation. Elle prépare également des chefs de groupe et des instructeurs.

Son programme annuel d'instruction est étudié par la Commission technique avant d'être présenté aux Groupements régionaux et aux sections. Ce programme traite tous les points:

> premiers soins aux blessés, soins aux malades, improvisations, transports divers, cours théoriques et pratiques, connaissances diverses, lecture de carte, orientation à la boussole, etc.

Le programme établi par la Commission technique doit être exécuté au cours de l'exercice annuel. Les sections restent libres d'y adjoindre d'autres problèmes pouvant intéresser leurs membres, soit causeries médicales, visites d'hôpitaux, etc.

Le Groupement régional romand est composé de six sections: Genève, Lausanne, Fribourg, Payerne, Vevey et Yverdon. L'activité de ces sections est encourageante, malgré la difficulté de recrutement qui se fait surtout



Un exercice régional: la critique.

sentir dans les petites localités où le nombre des soldats sanitaires diminue malheureusement de plus en plus.

La section de Genève qui groupe environ 80 membres a un programme bien rempli. En plus du programme général, elle organise en effet chaque année un cours préparatoire pour les futurs soldats sanitaires et soldats fanfaristes; ces derniers ont l'obligation de suivre un cours de premiers soins avant leur entrée à l'école de recrues.

En 1951, un cours de secourisme a été donné également par les soins de la section genevoise aux infirmiers et infirmières diplômés; ce cours a groupé 200 participants.

L'an dernier, des exercices de sauvetage et de premiers soins de nuit et dans le terrain ont eu lieu en collaboration avec des S. C. F. et des infirmières diplômées. Plusieurs blessés avaient été dispersés sur le terrain. La tâche consistait à leur donner les premiers soins et à les évacuer sur un poste de concentration où, après vérification des pansements et soins, l'officier technique a fait une brève critique du travail. Les résultats ont été excellents et les participants ont montré beaucoup d'intérêt et fait preuve de beaucoup de conscience dans leur travail.

La section de Genève prête très souvent son concours pour des exercices sanitaires, lors de manifestations sportives, militaires ou autres.

La section de Lausanne oriente son activité du côté de cours médicaux et chirurgicaux donnés par des professeurs de la Faculté. Cette formation est très appréciée des participants qui ont marqué un très grand intérêt.

Le dernier cours de la saison, le 3 mars, a été donné par le professeur P. Decker, qui parla dans l'aula du palais de Rumine, pleine jusque dans ses derniers recoins, du traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire. Le professeur Decker et le professeur J.-L. Nicod participent depuis vingt ans aux cours de la section lausannoise de la Société des troupes du ser-

Les présidents du groupement et des sections romands sont heureux de répondre à toutes demandes de renseignements sur l'activité de la Société des troupes du service de santé.

Groupement régional: Président: Sgt. Adolphe Pfirter, 18, boulevard des Philosophes, Genève, Tél. 4 38 95, 5 98 75

Officier technique: Lt.-colonel W. Junet, 5, rue Bellot, Genève, Tél. 4 62 79

Section de Fribourg: Président: M. Charles Pasche, 41, chemin des Cliniques, Fribourg

Section de Genève: Président: M. Max Odier, 14, rue Pré-Jerôme, Tél. 5 32 36

Section de Lausanne: Président: M. Léon Mosetti, 13, Fontenailles, Lausanne, Tél. 26 28 80

Section de Payerne: Président: M. Alfred Vallon, rue des Granges, Payerne

Section de Vevey: Président: M. Louis Pellaton, Corseaux s. Vevey, Tél. 5 44 09

Section d'Yverdon: Président: M. Alexis Cornu, 12, rue du Rivage, Yverdon.

vice de santé. Une manifestation a été organisée en leur honneur et M. Alfred Cottier, président sortant de la section, tint à leur marquer au nom de tous les membres sa reconnaissance pour leur précieux appui.

Les autres sections, de leur côté, en plus du programme annuel imposé, prêtent leur concours aux services sanitaires qui leur sont demandés.

Une excellente ambiance règne au sein de toutes les sections et l'esprit de camaraderie y est excellent. Les relations entre sections sont elles aussi très bonnes et permettent d'organiser des exercices régionaux. L'exercice régional de l'an dernier s'est déroulé à Yverdon en novembre. Plusieurs participants ont obtenu un diplôme de capacité dans différentes compétitions sanitaires.

Les sections de la Société des troupes du service de santé ont besoin pourtant de se voir rajeunies par l'entrée d'éléments nouveaux. Nous voudrions voir tous les Romands incorporés dans notre arme venir grossir nos rangs. Car il y a sans cesse à apprendre et à se perfectionner pour être et rester à la hauteur de sa tâche de sanitaire.

25 ans de collaboration pharmaceutique en Suisse

GALENICA

Roland Hilfiker

Quelques jeunes pharmaciens créèrent voici 25 ans cette «Collaboration pharmaceutique» qui a crû sous le nom de Galenica et dont la Société suisse de pharmacie célébrait récemment le jubilé dans le cadre même qui vit ses premiers pas.

Depuis cette époque héroïque quel chemin parcouru! D'un simple groupement d'achat, une coopérative en somme, Galenica est devenue le plus important distributeur de produits pharmaceutiques en Suisse et par l'intermédiaire de ses dépôts de Berne (siège social de la société), Lausanne, Genève et Zurich, approvisionne en spécialités près des trois quarts des pharmaciens de ce pays. Seuls peuvent être actionnaires de Galenica des pharmaciens membres d'une société cantonale de pharmacie et de la Société suisse de pharmacie. Ainsi s'explique cette collaboration entre les groupements professionnels de pharmaciens et Galenica dont la conjugaison est la plus sûre garantie pour l'avenir.

Galenica est donc née du désir de mettre de l'ordre dans le jardin pharmaceutique qui courait à l'anarchie faute de soins et de vigilance. Le marasme le plus complet régnait alors dans le domaine des spécialités pharmaceutiques dont l'apparition avait si considérablement bouleversé la profession, qu'elle se trouvait forcée dans ses ultimes retranchements et bien près de sa perte. Les menaces ne manquent pas aujourd'hui non plus, mais ceux qui luttent pour le maintien des prérogatives attachées à leur diplôme savent qu'une organisation puissante les épaule et met à leur disposition son expérience et son crédit.

L'évolution de la pharmacie a donc été conditionnée ces dernières décennies par la naissance et le développement de la spécialité qui, peu à peu, a éliminé la «formule magistrale», centre de la pharmacie d'hier. L'ordonnance «à la mesure» du malade a été remplacée